

AGREGATION INTERNE ECONOMIE – GESTION
FICHE DE LECTURE
Un autre monde – Contre le fanatisme du marché

L’AUTEUR :

Joseph E STIGLITZ est prix Nobel d’économie 2001 pour ses travaux sur les conséquences de l’information imparfaite et limitée et de la concurrence imparfaite.

Il a été conseiller économique auprès de Bill Clinton, économiste en chef puis vice président de la banque mondiale de 1997 à 2000.

Ses recherches scientifiques remettent en cause la théorie de l’équilibre spontané des marchés.

L’OUVRAGE :

Le constat :

L’auteur précise que la mondialisation, accueillie dans l’euphorie au début des années 1990, n’a pas tenu ses promesses d’enrichissement pour tous. En effet, elle génère des déséquilibres et des inégalités (dans les pays développés comme dans les PED) : les riches sont de plus en plus riches et les pauvres de plus en plus pauvres (échec de la théorie du ruissellement).

STIGLITZ ne remet pas en cause la mondialisation mais la façon dont elle est organisée, qu’il considère injuste car elle profite surtout aux pays développés au détriment des PED (et dans les pays développés, à une part minoritaire de la population).

Partant de ce constat, l’ouvrage propose des solutions pour une mondialisation plus juste dans plusieurs directions (ex : le réchauffement planétaire) avec une idée récurrente (qui prend source dans le fait que la mondialisation économique a été plus rapide que la mondialisation politique) : **la gouvernance mondiale**. Cette dernière suppose la création ou la réorganisation des instances mondiales dans un sens plus démocratique chargées de faire respecter des lois mondiales y compris en se donnant les moyens coercitifs d’y parvenir.

Des réformes favorables au développement des pays pauvres :

1 - Comment créer un régime commercial juste ?

La libéralisation du commerce était censée conduire à la croissance notamment des pays pauvres mais les accords internationaux sont déséquilibrés en défaveur de ces derniers (ex : échec de DOHA puisque les pays développés, sans vouloir renoncer aux subventions accordées à leurs agriculteurs voulaient imposer la réduction des droits de douane et l’ouverture des marchés aux biens et services aux pays pauvres).

L’auteur préconise l’ouverture des marchés des pays riches aux pays pauvres sans réciprocité, sans conditions économiques ni politiques.

L’autorisation pour les pays pauvres de pouvoir subventionner même temporairement certaines de leurs activités agricoles ou industrielles.

La libéralisation des flux migratoires pourrait permettre aux ressortissants des pays pauvres de travailler à l’étranger, d’y percevoir un revenu qui serait « réinvesti » dans le pays d’origine.

2 - Comment concevoir un régime équilibré de propriété intellectuelle ?

Les droits de propriété intellectuelle donnent à leurs propriétaires le droit exclusif de l’utiliser, ou d’autoriser son utilisation contre paiement d’une redevance. Il y a donc création d’un monopole (ex : domaine de la santé, de l’agriculture).

Deux problèmes se posent :

- les brevets déposés « entravent » la diffusion et l’utilisation des connaissances et tendent à ralentir le progrès technique puisque toute innovation s’appuie sur des innovations antérieures d’une part ;
- des conflits entre intérêts économiques et valeurs morales (médicaments par exemple) apparaissent.

On peut donc s’interroger sur ce qui est brevetable, sur quelle durée et avec quel degré de généralité.

L’auteur propose d’assurer un accès aux médicaments dans les PVD, d’arrêter la biopiraterie et de protéger les savoirs traditionnels.

3 - Comment exploiter les ressources naturelles dans l’intérêt de tous ?

Les pays dotés en ressources naturelles (riches ou à plus forte raison pauvres) sont confrontés au double problème de la rétribution de ces ressources et à l’utilisation efficace de l’argent qu’ils en retirent.

Développer la transparence des industries extractives, réduire les ventes d’armes, certifier les produits issus de l’exploitation des ressources naturelles, mettre au point des normes sont les principales mesures préconisées pour atteindre cet objectif.

4 - Comment préserver la planète en permettant aux PVD de se développer ?

Lorsqu'il existe une ressource commune que tout le monde peut utiliser gratuitement et librement, aucun usager ne pense aux possibles effets négatifs de ses actes sur les autres. Il faut donc poser des limites. Pour un état, cela peut s'envisager soit par la privatisation (solution qui exclue souvent les plus pauvres), soit par la gestion de la ressource par l'Etat.

La gestion du réchauffement de la planète suppose donc d'être publique et mondiale. Pour ce faire et à partir des bases du protocole de Kyoto, on peut réfléchir à des objectifs d'émission spécifiques pour les PVD, les indemniser pour qu'ils ralentissent le processus de déforestation et à des moyens de pression et des incitations notamment pour les Etats Unis.

5 - Comment intégrer les multinationales ?

Ces dernières souvent considérées comme étant ce qui ne va pas dans la mondialisation ont le profit comme objectif. Leur taille étant équivalente à celle de certains états, il semble nécessaire de limiter leur pouvoir tout en leur faisant prendre conscience de leur rôle social.

Améliorer leur gouvernance en leur imposant de tenir compte de tous leurs partenaires –pas seulement des actionnaires-, faciliter l'obtention d'indemnités lorsqu'elles sont responsables de dommages suppose l'existence et les moyens de faire respecter un droit mondial de la concurrence.

6 - Comment gérer la dette des PVD ?

On peut distinguer quatre catégories de pays (ceux qui ont emprunté à d'autres états ; ceux qui doivent leur dette à des régimes corrompus, ceux dans lesquels les prêteurs privés ont consentis trop de prêts à des emprunteurs privés d'où des conséquences nationales ; ceux qui ne peuvent rembourser qu'au prix d'efforts démesurés pour la population) mais l'allègement de la dette paraît aujourd'hui incontournable à l'ensemble de la communauté internationale.

On peut s'interroger aussi sur la responsabilité des prêteurs qui engagent les pays pauvres au-delà de leurs possibilités de remboursement (autres états, organismes internationaux, prêteurs privés).

Le retour au prêt contracyclique (on prête davantage lorsque l'économie va mal), la réduction du risque pour le pays emprunteur par rapport aux taux d'intérêts et aux taux de change (le pays emprunteur devrait emprunter dans sa propre monnaie), la mise en place d'une législation internationale des faillites sont quelques pistes fournies par l'auteur.

7 - Comment réformer le système de réserve mondial ?

Ce système fondé sur le dollar contribue à l'instabilité financière mondiale. STIGLITZ propose de reprendre l'idée de KEYNES qui consisterait à émettre au niveau mondial, une monnaie fiduciaire qui servirait de monnaie de réserve (les greenbacks mondiaux).